



# Curieux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



Traders

**Métier à hauts risques**

France 3

**Les décrochages menacés**

Poutine

**Finie la démocratie**

SOCIETE  
GENERALE

# LE SCANDALE

Traders et délit d'initié : les dessous d'une affaire



# La «fraude» du siècle

→ par **Georges Quirino-Chaves**

Plus de 7 milliards d'euros de perte en 2007 pour la Société Générale, dont 5 proviendraient des malversations de Jérôme Kerviel, un jeune trader parvenu à déjouer tous les contrôles internes. Un scandale, inédit par son ampleur, qui fragilise la deuxième banque française.



Jérôme Kerviel, seul responsable de la crise ?

L'homme qui valait cinq milliards» ou «l'homme qui a fait sauter la banque». Jérôme Kerviel, 31 ans, jeune trader de la Société Générale ne manque pas de surnom. Il serait l'auteur d'une fraude record de près 4,9 milliards d'euros. Une affaire sans précédent en France.

Lundi, face aux juges du pôle financier de Paris, l'homme avoue. Il admet avoir dissimulé certaines opérations dès 2005 et pris des risques considérables, à l'insu de son employeur. En soif de reconnaissance, Jérôme Kerviel voulait passer pour un trader

d'exception, un anticipateur de marché. Il répète d'ailleurs qu'il a longtemps généré des gains pour sa banque. Il espérait ainsi percevoir des primes de rendement supérieures. Plus précisément, il comptait percevoir une prime de 300 000 euros pour 2007. «Ce garçon n'a pas profité du moindre centime», lance même son avocat. Mis en examen pour «usage de faux, abus de confiance et introduction dans un système de données informatiques», le courtier a pu ressortir libre, sous contrôle judiciaire. Il risque désormais une amende de 375 000 euros et 3 ans de prison.

## Bouc émissaire ?

Un «trader fou» aura donc fait vaciller un des fleurons de la finance internationale. Il contraint ainsi la Société Générale à augmenter son capital de 5,5 milliards d'euros, preuve d'une fragilité sans précédent de cet établissement réputé pour la rigueur de sa gestion. On pensait que la banque

française allait être touchée de plein fouet par la crise américaine des subprimes. Erreur : la tempête des crédits immobiliers outre-Atlantique lui a bien coûté quelques 2 milliards d'euros, mais c'est à cause d'un monumental braquage informatique que le groupe fait la une aujourd'hui. Du moins selon la version «officielle». Car plusieurs experts mettent en doute la responsabilité d'un seul homme dans cette affaire. Certains estiment même que Jérôme Kerviel n'est qu'un bouc émissaire, permettant de masquer la véritable nature de ces pertes, causées par la crise des subprimes. Il ne faudrait pas affoler les investisseurs en cette période de crise boursière. Surtout après l'effondrement de la banque britannique, Northern Rock, pour cette raison.

## En pleine tourmente

La Société Générale tient néanmoins à rassurer ses clients. L'entreprise reste tout

de même dans le positif. En 2007, elle affiche 600 à 800 millions d'euros de bénéfice net contre 5,2 milliards en 2006.

Mais cette affaire cause bien des torts à la deuxième banque française. Le PDG de la Société Générale, Daniel Bouton, est montré du doigt dans la mauvaise gestion de cette affaire. Jusqu'au sommet de l'Etat où Nicolas Sarkozy, en personne, lui suggère à demi-mot de démissionner. Même si la décision finale reviendra au conseil d'administration du groupe.

Des ennuis qui ne sont pas prêts de s'arrêter pour la banque. Elle doit désormais faire face à des rumeurs de délits d'initiés mais aussi à des spéculations d'offres publiques d'achat lancées par ses rivaux BNP Paribas ou le Crédit Agricole. Car la faiblesse du groupe à la Bourse attise des convoitises. L'action de la Société Générale a perdu la moitié de sa valeur en 1 an.

## Qui est Jérôme Kerviel ?

→ Par **G. Q.-C.**

En moins de 24 heures, cet illustre inconnu a acquis une notoriété dont il se serait bien passé et des surnoms dignes des plus

invraisemblables fictions. Jérôme Kerviel, 31 ans, courtier à la Société Générale, ne ressemble pourtant pas à un gros braqueur mais plutôt à un sage étudiant d'école de commerce. Ses collègues de travail parlent d'un homme solitaire, timide, aux tendances suicidaires, qui suivait

constamment ses positions sur les marchés boursiers et qui jouissait d'une réputation relativement bonne en interne. C'est en 2000 qu'il rejoint la Société Générale où il s'occupe de la gestion des risques. L'homme apprend vite. Il découvre les codes de sécurité, les systèmes d'alerte, les

failles des pare-feux, et a même accès au disque dur de la sécurité de l'entreprise. Jérôme Kerviel connaît ainsi tous les rouages qui lui permettront de dissimuler ces activités illicites. Il désirait la reconnaissance de ses pairs, il l'aura. Mais certainement pas celle qu'il souhaitait.



# Chevaliers de la spéculation

→ par **Alexis Bernard**

Trader, courtier, golden-boy. Autant de noms atypiques que l'on associe vaguement avec la bourse et l'argent. Mais qui sont-ils vraiment ? Quel est ce métier qui a offert la possibilité à un homme de détourner plus de 4,9 milliards d'euros ? Portrait de personnages loin d'être comme les autres.



Les traders jonglent parfois avec des milliards d'euros.

**C**e sont les «agités» en tee-shirt noir et blanc que l'on aperçoit sur les places boursières. Souvent debout, des documents pleins les mains, des gestes incompréhensibles et pour les observateurs, une question récurrente : mais que font-ils vraiment ? Car hormis les incontournables scènes des films américains et les images du journal télévisé prenant la température du CAC40, nous ne disposons que de peu d'informations sur leur véritable rôle.

Ils sont communément appelés trader, golden boy ou encore opérateur de marché. Leur but : acheter aux uns pour mieux revendre aux autres. Une équation jusqu'ici assez simple pour des hommes issus des grandes écoles de commerce ou d'ingénieur (Central Paris est de plus en

plus prisée) qui font ensuite le choix de la finance : étage bac+6 minimum. Petit génie des techniques boursières, ils travaillent en majorité pour des banques et des sociétés. Rares sont les indépendants. Leur bureau est un siège orienté plein sud sur les multiples écrans de contrôle qui délivrent en temps réel les évolutions des marchés internationaux. A leur côté également, une imprimante au rendement diabolique : elle régurgite une dépêche toutes les 3 secondes ! 99,9% d'entre elles sont inutiles mais ils ne doivent surtout pas manquer celle qui pourra faire leur bonheur.

## Du flair et des milliards

Leur rôle peut simplement être de gérer un porte-feuille mais aussi de le faire fructifier. Les traders investissent,

placent, achètent et vendent en permanence, parfois en quelques secondes, avec pour objectif de réaliser le moins de pertes possibles. Au travers de ces échanges, ils prennent une commission plus ou moins importante qui définit l'importance de leur rémunération. Difficile d'établir un salaire moyen mais une hasardeuse fourchette place habituellement l'assiette entre 3 800 et 6350 euros. L'échelle peut toutefois monter assez haut dans le niveau de transaction et atteindre des sommets. De quoi faire perdre la tête. Car pour certains, c'est en milliard d'euros qu'il faut compter !

Personnages hors-norme dans un secteur qui l'est tout autant, les risques du métier sont ici maximums. L'argent règne en maître et les petits chevaliers de la spéculation doivent faire preuve de sang-froid, de technique mais surtout de flair. Leur intuition est primordiale. C'est sans doute ce trait de caractère qui les rend si particulier. Un bon feeling peut parfois rapporter très gros. Mais attention aux excès de confiance du 6e sens, il peut aussi jouer de mauvais tour. 4,9 milliards d'euros dans la nature, ça ne sent pas forcément bon pour le trader de la Société Générale.

## Histoire de fraudes

→ Par **A.B.**

Jérôme Kerviel est le nouvel homme fort de la fraude. Un trader entré directement au livre des records avec 4,9 milliards de pertes pour son employeur, la Société Générale. Sacrée performance. Mais il n'est pas le premier à jouer un vilain tour aux créanciers. Nick Leeson, en février 1995, avait défrayé la chronique. Golden Boy de la banque anglaise «Barings», il avait perdu plus de 860 millions de livres (1,3 milliard d'euros) à l'ancienne institution britannique. Des pertes qui avaient causé la faillite de la plus prestigieuse des banques outre-Manche, rachetée 1 livre symbolique par le groupe ING. L'homme avait écopé d'une amende de 70 000 livres et de 6 ans d'emprisonnement. Relâché pour bonne conduite après seulement 3 ans, il a ensuite vu son histoire adaptée au cinéma, dans «Rogue Trader». 13 ans plus tard, il semble que Leeson ait un fan du côté de la Société Générale.

## Curieux

Espace Carrare  
N° 69 rue de Roquebillière  
06300 NICE  
Tél. : 04.97.08.28.28  
Fax : 04.97.08.28.29

Responsable de la Rédaction :  
**Marie BOSELLI**

Rédacteur en chef :  
**Christian Huault**

Secrétaire de rédaction :  
**Milan Poyet, Cécile Gourdon**

Rédacteurs en 2ème année à NOUVELLES  
et tous les journalistes-professeurs  
de NOUVELLES



# Fraude, puis délit d'initié?

→ par **Xavier Jourdain**

La semaine noire continue pour la Société Générale. Après le scandale du trader, place aujourd'hui à celle de l'administrateur. La banque fait donc face à une nouvelle crise. Qui risque de la plonger dans un avenir très incertain.



*Daniel Bouton à la tête de la Société Générale, pour combien de temps encore ?*

**L**a polémique enfle à la Société Générale. En effet, un soupçon de délit d'initié pèse désormais sur Robert A. Day, membre du conseil d'administration de la banque. Selon l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'organisme de contrôle chargé de régler et contrôler l'ensemble des opérations financières portant sur des sociétés cotées, l'administrateur a vendu pour 85,74 millions d'actions le 9 janvier. Geste réédité le 18 janvier dernier, avec la vente de 40,5 millions d'euros d'actions. Jour où la banque se rend compte de la fraude du trader Jérôme Kerviel. Ses fondations caritatives, les Robert A. Day et Kelly Day Foundations, ont elles aussi vendu respectivement 8,63 millions et près

de 960 000 euros d'actions le 10 janvier. Au total, près de 130 millions d'euros d'actions seraient vendues avant l'annonce de la fraude.

## Concours de circonstance ?

Membre du conseil d'administration à la Société Générale depuis 2002, cet Américain de 64 ans n'aurait pas été informé de ces pertes, ni des dépréciations liées aux «subprimes». Ce qui lèverait tous soupçons. «Les dépréciations et pertes n'ont été communiquées au conseil que le 20 janvier», explique la banque. Une manière de protéger son administrateur. De son côté, Robert A. Day a fait savoir qu'il entendait coopérer à toute enquête de ses cessions de

titres. De nombreuses interrogations subsistent. Pourquoi avoir vendu l'ensemble de ses actions ? Et surtout existe-t-il un lien entre la fraude du trader et celle de l'administrateur ?

## Des plaintes déposées

Les résultats rendus par l'AMF accusent donc Robert A. Day. De leur côté, les actionnaires et petits porteurs ne veulent pas en rester là. Ils ont décidé de contre-attaquer. L'avocat d'une centaine d'actionnaires de la Société Générale a déjà déposé plainte contre X pour «manipulation de cours et délit d'initié». Même constat et même résolution pour l'Association des Petits Porteurs Actifs. L'APPAC a demandé l'ouverture d'une information judiciaire pour «délit d'initié», suite à sa plainte déposée contre X. A noter aussi, la plainte prochaine déposée par l'Association des Actionnaires Minoritaires (ADAM) pour, là encore, «délit d'initié» et «informations trompeuses». Le président de la Société Générale, lui aussi sous pression, a affirmé que son administrateur n'était pas au courant de la fraude de son trader au moment de la vente de ses titres. Montré du doigt par le président de la République, Daniel Bouton va devoir lui aussi rendre des comptes. Sa responsabilité pourrait être engagée dans cette affaire.

## Du déjà vu

→ Par **X.J.**

Cette histoire autour de la Société Générale n'est pas sans rappeler celle survenue dans le groupe EADS en 2006. Seule différence, les protagonistes. Chez EADS, c'est l'ensemble de la direction qui est accusée de fraude. Le groupe franco-allemand a lui aussi été accusé de délit d'initié lors de la livraison, en retard, de l'Airbus A 380. Des transactions financières suspectes ont été dévoilées par l'AMF, impliquant le groupe Lagardère et la Caisse des dépôts et de consignations. Le groupe Lagardère a en effet cédé des actions EADS à cette dernière, juste avant que ne soit annoncé le retard de livraison de l'appareil. Retard qui fit chuter nettement le cours de l'action. C'est bien d'un délit d'initié massif, entre novembre 2005 et mars 2006, qu'est accusé le groupe EADS. Et comme à la Société Générale, l'état major du groupe serait impliqué. Autre exemple, le cas Enron en 2006. L'ancien PDG de l'entreprise, Jeffrey Skilling, avait encouragé ses salariés à acheter des actions Enron, avant l'annonce quinze jours plus tard d'un bilan catastrophique de son entreprise. Vendant au même moment les siennes, le cours de l'action a chuté de manière vertigineuse, engendrant d'énormes pertes pour les actionnaires. Pour cette fraude, Jeffrey Skilling a été condamné à 24 ans et 4 mois de prison.



# Rachida Dati dépénalise

→ par Aurélien De Negri

Lundi 28 janvier se tenait la dernière réunion de la commission présidée par Jean-Marie Coulon, l'ancien premier président de la Cour d'appel de Paris. Elle devrait remettre son rapport à Rachida Dati, dans les tout prochains jours.



*La commission Coulon pèsera lourd dans la balance*

**A**près le rapport Attali et ses 316 propositions pour relancer la croissance française, voici donc le rapport Coulon. S'il comporte moins de propositions - une vingtaine en tout et pour tout - que le premier, nul doute qu'il va lui aussi faire couler beaucoup d'encre. Et pour cause. Commandé par Nicolas Sarkozy lors de l'université d'été du Medef, le rapport sur la dépénalisation du droit des affaires crée la polémique en proposant de réduire les peines pour certains délits financiers.

Pas vraiment une aubaine pour le gouvernement Fillon moins d'une semaine après

que la Société Générale a été victime de la plus importante fraude de l'histoire de la finance. Alors que les responsables du scandale de la troisième banque française restent - pour le moment en tous cas - impunis, la pilule semble avoir du mal à passer pour les petits actionnaires, qui se sentent les seuls à réellement payer les pots cassés dans cette affaire. Rien d'étonnant, dès lors, que certains voient en cette loi une porte ouverte à la « délinquance en col blanc ».

Du coup, Rachida Dati défend son projet comme elle peut. Reprenant l'argument développé par le chef de l'Etat, la ministre de la Justice estime

«qu'un risque pénal excessif entrave l'activité économique». «Il est un frein à son développement. C'est un risque diffus et difficile à cerner, qui paralyse l'initiative économique, au lieu simplement de l'encadrer pour éviter les dérives», a-t-elle ajouté.

Colette Neuville, la présidente de l'Association Des Actionnaires Minoritaires (ADAM), s'inquiète «d'un changement de perception des délits en col blanc, qui seraient considérés comme moins importants, car passibles de sanctions administratives. Aux Etats-Unis, les dirigeants malhonnêtes ont des sanctions pénales et financières très lourdes. Cela n'empêche pas la liberté d'entreprendre.»

## Ce que contient le projet

Un avis que ne partage pas Didier Cornardeau, président de l'Association des petits porteurs actifs (Appac). «Cette loi nous est très favorable car elle réduit les délais des enquêtes

et donc des jugements. Pour nous, ce qui compte le plus, ce ne sont pas les sanctions au civil mais que les patrons ne partent pas avec leur «golden parachute». Et d'ajouter : «C'est l'image de cette loi qui n'est pas bonne du tout. Pour l'opinion publique, le terme «dépénalisation», ça signifie plus de dérives.»

L'essentiel des propositions de la commission vise en effet à éviter le cumul des infractions pénales et des sanctions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), qui est en quelque sorte le gendarme de la Bourse. Elle propose une procédure en quatre temps : l'AMF dénonce au parquet les faits susceptibles de recevoir la qualification de délit, l'enquête se poursuivant ensuite sous le contrôle du parquet. A l'issue des investigations, les juges auraient le choix entre le renvoi de la procédure à l'AMF ou la poursuite de la procédure judiciaire. En cas de procès, deux assesseurs «spécialisés» viendraient compléter la composition du tribunal.

## Déterminer les délits

→ Par A. D.N.

Parmi les principaux chefs d'accusation, le «faux et usage de faux». Dans ce cas, jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende sont encourus. Si l'«abus de con-

fiance» est retenu, la peine peut aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende. L'escroquerie, elle, est passible de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende. S'il y a condamnation, des dommages et intérêts pourraient s'ajouter à l'amende.

En 1995, dans une affaire semblable, le trader britannique Nick Leeson de la banque Barings, alors âgé de 28 ans, avait été condamné, par un tribunal de Singapour, à six ans et demi de prison pour tromperie et mensonge. Il avait dissimulé 1,3 milliard de dollars de perte. Il a été libéré en 1999.

Dans un autre dossier, Yasuo Hamanaka, un courtier de la maison de négoce japonaise Sumitomo, a quant à lui passé huit ans en détention après la découverte, en 1996, d'un trou de 2,6 milliards de dollars à la suite de transactions frauduleuses sur le cuivre.



# Au revoir Kassianov

→ par **Nadia Becir**

L'élection présidentielle russe du 2 mars se déroulera sans aucun candidat de l'opposition libérale. La candidature de l'ancien Premier ministre, Mikhaïl Kassianov, a été rejetée, dimanche, par la commission électorale.



*Mikhaïl Kassianov, nouvelle victime de Vladimir Poutine.*

J'appelle les citoyens à ne pas voter, à ne pas participer à cette farce». Furieux après l'annonce de la décision de la commission, Mikhaïl Kassianov s'en prend directement à l'actuel président russe. «Il n'y a aucun doute que la décision de ne pas enregistrer ma candidature a été prise personnellement par Vladimir Poutine. La violence et la dictature sont les idées maîtresses de ce régime».

L'ancien Premier ministre avait pourtant suivi la loi russe à la lettre, pour être enregistré en tant que candidat «indépendant», en récoltant deux millions de signatures de soutien.

Mais, alors que seulement 600 000 signatures ont été vérifiées, plus de 13% d'entre elles ont été jugées «non valables». Un pourcentage au-delà des 5% autorisés par

la loi. La sanction de la commission électorale ne s'est pas faite attendre : le candidat de l'opposition libérale est disqualifié à l'unanimité, pour irrégularités techniques. Une décision qui n'a rien de surprenant puisque jeudi dernier, le secrétaire de la commission, Nikolai Konkine, avait recommandé de ne pas valider la candidature de Kassianov prétextant que «le nombre de signatures valables est inférieur à un million, ce qui est un motif de refus pour l'inscription du candidat au poste de président russe». Une déclaration publique que l'ancien Premier ministre qualifie de «simple propagande».

## Medvedev, la relève

Kassianov hors jeu, le chemin vers la présidence se libère encore un peu plus pour le successeur désigné de Vladimir Poutine : Dmitri

Medvedev, qui n'avait pourtant pas besoin de cela. Largement en avance dans les derniers sondages en Russie, il est crédité de 82% des intentions de votes contre 2% pour Kassianov. La cote de popularité du protégé du Kremlin ne cesse de croître : plus 300% depuis décembre. De bon augure à quelques semaines de l'élection.

Après le retrait «forcé» de Mikhaïl Kassianov, les Russes auront finalement le choix entre quatre candidats. Dmitri Medvedev, grand favori des sondages et du pouvoir en place. Guennadi Ziouganov, le numéro un du Parti communiste. Vladimir Jirinovski, le nationaliste. Enfin, Andreï Bogdanov, un homme peu connu du public, membre du Parti démocratique, qui tentera également de conquérir le pouvoir.

## Qui suis-je ?

→ Par **N. B.**

Je suis né le 8 décembre 1957 à Solntsevo, près de Moscou. J'ai fait mes études dans de grandes écoles russes. Technicien, ingénieur, toutes les casquettes me vont. Petit à petit je me fais un nom dans l'univers politique de mon pays notamment au sein du ministère de l'Economie de la Fédération de Russie. L'apothéose survient en 2000 quand le président (par intérim) Vladimir Poutine me nomme au gouvernement. Ma promotion ne tarde pas. La même année je deviens Premier ministre. 2004 sonne l'heure d'un réveil douloureux. Le chef du Kremlin me licencie sans préavis. On m'interdit même de vivre dans une résidence acquise lors de mes fonctions. Depuis mon départ du gouvernement, je me bats pour y retourner. Ecarté de la dernière présidentielle russe, je pars en guerre verbale contre celui qui m'avait fait sortir de l'ombre, Vladimir Poutine. Politiquement libéral, je m'efforce de dénoncer une dictature pour attirer l'attention de la communauté internationale. Contrairement à mon grand adversaire, je ne suis pas un adepte des sports de combat. Marié et père d'une fille, je parle couramment l'anglais. Je suis... Je suis. En tout cas, je ne suis pas le futur président de la Fédération de Russie.



# Dans la tourmente

→ par **Paul Couilloud**

La situation du Kenya continue de s'aggraver, après l'élection contestée de Mwai Kibaki à la présidence du pays. Les rapports se dégradent de plus en plus entre les deux principales ethnies kényanes, Kikuyus et Luos. Dans la nuit de lundi à mardi, la violence a passé un nouveau cap, avec l'assassinat d'un député de l'opposition.



Mwai Kibaki (à gauche) et Raila Odinga (à droite) se renvoient la responsabilité du conflit.

Le meurtre d'un parlementaire porte la violence à un autre niveau». Pour Salim Lone, porte-parole du parti d'opposition, le Mouvement Démocratique Orange (ODM), les violences au Kenya prennent un nouveau tournant. En effet, Melitus Were, député de l'ODM, a été tué de deux balles dans la tête alors qu'il rentrait à son domicile de Nairobi. D'après la police, ce crime est lié aux violences post-électorales. Pour comprendre, il faut revenir à l'élément déclencheur de toute cette

crise politico-ethnique : l'élection présidentielle du 27 décembre.

Deux hommes s'opposaient. D'un côté, Mwai Kibaki, Kikuyu et président sortant. De l'autre, Raila Odinga, Luo et chef de l'opposition. Mwai Kibaki est élu avec environ 230 000 voix d'avance. Juste après le résultat, Raila Odinga a contesté cette élection. Il a tout de suite accusé son adversaire d'avoir fraudé de «300 000 voix» le scrutin présidentiel. A partir de là, le pays s'est embrasé. Les jours suivants les présidentiel-

les, Luos et Kikuyus ont engagé les hostilités. Mais en réalité, la rivalité entre ces deux ethnies ne date pas d'aujourd'hui. Les Kikuyus, premier groupe ethnique du pays, ont le pouvoir économique et politique depuis l'indépendance du Kenya en 1963. La frustration n'a cessé de s'accumuler dans la population, notamment chez les Luos, deuxième ethnie du pays. D'où l'explosion de violence de ce dernier mois.

## Des combats de plus en plus dévastateurs

À Kibera, plus grand bidonville de Nairobi et principalement peuplé de Luos, les émeutes sont apparues dès le résultat du scrutin. Maisons incendiées, agressions physiques, les partisans du Président ont été violemment pris à parti. Ce qui a marqué le début des hostilités à Nairobi. Luos et Kikuyus se rendent désormais coup

pour coup. Les affrontements se multiplient dans d'autres endroits du pays. Les régions à l'ouest et au nord-ouest de Nairobi sont à éviter. De nombreux incidents violents y ont été constatés. En un mois, le Kenya a perdu près de 1000 de ses citoyens. Et environ 250 000 personnes ont été déplacées. Début janvier, John Kufuor, le président de l'Union Africaine, a tenté une médiation qui n'a abouti à aucun résultat. La situation kenyane inquiète fortement la communauté internationale. C'est pour cela que depuis le 22 janvier, l'ex-secrétaire de l'ONU, Kofi Annan, essaie de calmer les tensions en rencontrant les deux camps. Mais sa tâche s'annonce compliquée avec la poursuite des combats, de plus en plus dévastateurs.

## Le tourisme en chute libre

→ Par **P. C.**

Une affluence divisée par plus de deux en une année. Tel est le constat du conflit opposant les Kikuyus aux Luos. Selon Christine Gilbert, responsable de la communication de l'office du

tourisme du Kenya à Paris, «le chiffre est passé de 86 000 touristes internationaux en janvier 2007 à environ 40 000 pour janvier 2008». De source AFP, les pertes estimées du mois de janvier pour l'industrie du tourisme kenyan sont de l'ordre de 31 millions d'euros. Et toujours selon l'AFP, le nombre de

réservations annulées serait proche des 90%. Pourtant, les régions touchées par les affrontements, l'ouest et le nord-ouest, ne sont pas les plus touristiques. Deux des trois parcs animaliers les plus visités se situent à l'est et au sud du pays, moins atteints par le conflit. Mais, face aux avertissements du

ministère des Affaires étrangères, les tours-opérateurs restent prudents. Certains d'entre eux ont décidé d'annuler leurs départs vers cette destination. C'est le cas de Nouvelles Frontières qui a stoppé ses voyages vers le Kenya. Le tourisme de ce pays va connaître une année 2008 difficile.



# Mort d'un dictateur

→ par **Flore Brongniart**

Sur le fronton des écoles d'Indonésie, les drapeaux blanc et rouge sont en berne. Après la mort de l'ancien président Mohammad Suharto, un deuil national de 7 jours est déclaré. L'Indonésie pleure un leader national, quand l'opposition salue la disparition d'un dictateur sanguinaire.



*Mohammad Suharto, dictateur le plus corrompu au monde*

**D**jakarta, 14 mai 1998. Des bandes de voyous pillent, sac-cagent, incendient, violent. Des milliers de manifestants réclament le départ du président, Mohammad Suharto. Une semaine après, c'est un homme abattu qui annonce sa démission. En 1966, il prenait le pouvoir par la force. Après 32 ans de règne sans partage, il le perd de la même façon. Le vieux dictateur est brisé.

## Constructeur

Dictateur, le mot est-il trop fort ? Dans les universités indonésiennes, on en doute

encore. Beaucoup aujourd'hui préfèrent se souvenir du constructeur national, de l'homme qui a apporté l'électricité dans les campagnes et ouvert des centaines d'écoles.

Lorsque le jeune Suharto renverse le président indonésien, en 1965, par un putsh militaire savamment orchestré, le pays n'en est qu'à ses balbutiements de démocratie. Colonie néerlandaise, l'Indonésie ne découvre l'indépendance qu'en 1945. Alors, lorsque d'une main Suharto écarte le président et de l'autre écrase ses opposants dans une terrible répression, aucun pays au monde ne proteste.

L'Occident et le Japon sont satisfaits de voir s'installer en Asie un si farouche anticommuniste. L'Indonésie devient leur terrain d'investissements privilégié. Ses ressources naturelles (minerais, gaz, pétrole, bois) ne manquent pas. Et son Islam modéré rassure. Vu de l'étranger, la «méthode Suharto» est synonyme de stabilité.

Dès le début des années 1990, l'Occident salue l'émergence d'une nouvelle économie. Le «bébé tigre» indonésien est né.

## «Reformasi»

Mais la forte croissance économique ressemble à l'horizon barré de gratte-ciel du centre de Djakarta : ils cachent les bidons-villes, la misère, la violence. Suharto a tenu d'une main de fer le pays. Jusqu'à sa chute, il payait des tueurs pour faire régner l'ordre dans les villes. Les massacres de 1965-1966, sur lesquels il a assis son pouvoir, ont fait entre 200 000 et 500 000 victimes. L'occupation militaire, en 1975, et l'annexion du Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise, auraient fait 200 000 morts.

Au nom de l'anticommunisme, deux millions de personnes ont été entassées dans des camps de concentration. Un système politique ficelé (police secrète, trois partis autorisés seulement, refus de la notion même d'opposition) neutralise toute con-

testation.

A la fin des années 90, les étudiants descendent dans la rue. Au cri de «Reformasi», ils demandent sa démission. Les manifestations sont écrasées dans le sang, tandis que la «famille» du président accumule l'argent de la corruption.

Mais les manifestants finissent par obtenir sa démission. Hélas, l'héritage est redoutable. Même après avoir été élu pour la première fois un président au suffrage universel en 2004, l'Etat se dilue devant des problèmes accumulés pendant trois décennies. La corruption s'amplifie et les violations des droits de l'homme perdurent.

Le vieux Suharto n'est jamais convoqué par la justice. L'entourage et la nomenclature d'ancien régime sont encore assez puissants et riches pour protéger leur parrain à la santé déclinante. Un soir de vie tranquille pour l'un des gouvernants les plus sanguinaires et les plus corrompus de la deuxième moitié du XXe siècle.

## Ces dictateurs oubliés

→ Par **F. B.**

Culte de la personnalité, junte militaire, dictature religieuse. Les noms ont changé. Mais pas les mé-

thodes. Relique du siècle dernier, une poignée de dictateurs vivent encore en toute impunité. Nos médias les ont oublié. Et pourtant, leurs longues années de pouvoir sont marquées par des disparitions et des assassinats d'opposants. La torture est parfois systématique, les emprisonne-

ments sans jugements sont nombreux. Les médias sont censurés, et les hommes au pouvoir s'enrichissent honteusement. Parmi ces vestiges d'un autre temps, les plus célèbres ne sont pas forcément les plus anciens. Alexandre Loukachenko, par exemple, vient d'être «réélu» en Biélorussie. On

lui doit la dictature moderne. Fidel Castro, depuis la révolution Cubaine de 58 mène une dictature marxiste-léniniste. Kim Jong Il, en Corée du Nord, affame son peuple. La junte birmane pille, tue et kidnappe. Mouamar Kadafi, lui, joue les assagis et achète tout un arsenal militaire.

# Justice ★ Infanticide

## L'appel des Cartier

→ par **Marie-Sophie Canto**

Le procès en appel des époux Cartier s'est ouvert lundi matin devant la cour d'Assises de la Somme. Croulant sous les dettes, le couple avait tenté d'empoisonner ses cinq enfants, puis de se suicider. Seule leur fillette de 11 ans, Alicia, est morte.



*La Cour d'assises d'appel de la Somme doit rendre son jugement le 1er février`.*

**L**e drame se déroule le 18 août 2002. Pris dans une spirale de surendettement, Patricia et Emmanuel Cartier décident de mettre fin à leurs jours, ainsi qu'à ceux de leurs enfants. Après un dernier déjeuner en famille, la mère prétexte une prochaine balade en mer. Il faut donc mettre à jour les vaccins des petits. Armée d'une seringue volée dans la maison de retraite où elle travaille comme garde malade, elle leur injecte de l'insuline. Le père procède ensuite à la même opération sur sa femme. A l'aide d'un scalpel, il se tranche alors les veines. Le lendemain, à l'aube,

le couple réalise que la famille est toujours en vie. Pris de panique, ils appellent les secours. Les pompiers arrivent sur place très vite et leur portent les premiers soins. La famille survie, sauf Alicia, qui succombe à l'hôpital.

### «S'endormir tous ensemble»

Surendettés, les parents infanticides expliquent leur geste par une situation désespérée. Onze comptes bancaires, vingt cartes de crédit et 300 000 euros de crédit à la consommation. Patricia et Emmanuel n'ont plus espoir de s'en sortir. Ils craignent les saisies,

la ruine, voire le retrait de la garde de leurs enfants. C'est à ce moment précis qu'ils décident d'en finir tous les deux. Seulement, une inquiétude les taraude. Que va-t-il advenir de leurs enfants ? Par peur de l'assistance, les époux Cartier veulent alors «s'endormir avec eux, tous ensemble».

### Des parents «meurtriers»

Condamnés en première instance en octobre 2005, le père, âgé de 39 ans, et la mère, 46 ans, ont écopé de 10 et 15 ans de réclusion criminelle. Dès le premier jour du procès, trois des quatre enfants rescapés se sont portés parties civiles et ont répondu présents. Une présence sur laquelle l'accusation a pu s'appuyer pleinement. «Ce ne sont pas des parents. Ce sont des meurtriers !» Médéric, 15 ans en 2005, est l'aîné de la famille. Ces paroles assassines, il les a prononcées lors de la première instance. Les yeux embués de larme, l'adolescent a

ensuite jeté un regard protecteur sur ses frères et sœurs. Agés de 11 mois, 3, 6 et 9 ans à l'époque des faits, ils ont été immédiatement retirés à leurs parents et placés chez une tante. Après avoir fait appel, Patricia Cartier comparait à nouveau depuis lundi. Une audience anticipée pour des raisons de santé. Libérée pour ces mêmes raisons depuis octobre 2007, la femme espère que, grâce à cette deuxième comparution, ses enfants entendront sa version. Elle souhaite pouvoir «reformer un jour une famille». Mais comme en première instance, les enfants restent de marbre face aux supplications de leur mère. Les deux petites filles colorient quand leur frère de 18 ans refuse la thèse du surendettement. Emmanuel, toujours incarcéré, a quant à lui pris son propre avocat. La mère infanticide n'aura pas seulement à convaincre le parquet de sa bonne foi lors de cet appel, il faudra encore que Médéric lui accorde son pardon.

### Paroles de psy

→ Par **M-S. C.**

Ces dernières années, plusieurs cas d'infanticide ont défrayé la chronique. Dénis de grossesse, dépression, isolement... Les explications sont multiples et les

cas tous particuliers. Petra Palermi, psychothérapeute niçoise insiste sur le fait qu'elle ne peut pas vraiment donner son avis sans avoir de contact avec la famille en question. Elle souligne avant tout l'isolement dans lequel doivent être les parents pour en arriver à de telles solu-

tions. Non seulement familiales, mais aussi sociales et psychologiques. «Dans la situation du couple Cartier, il s'agirait d'une grave dépression. Leur endettement abyssal a pu suffire à leur ôter tout espoir.» Leurs capacités parentales semblent avoir été douloureusement atteintes. Leur

version est-elle plausible ? «Oui, tout à fait. Ils ne voulaient pas faire subir leurs fautes à leur progéniture. Et leur amour pour eux les a poussés à commettre un tel acte. Ils ne voulaient sûrement pas les laisser à l'assistance publique.»

# Poumons en fumée

→ par **Pierre Portelance**

**Avis aux amateurs de cannabis. Les joints ne protègent pas vos poumons. Pour la première fois, une enquête démontre que la consommation quotidienne de cannabis augmente nettement les risques de cancer du poumon et des bronches. Il n'est donc pas trop tard pour arrêter...**



*Un demi million de personnes reconnaît consommer du cannabis tous les jours.*

**U**n joint de temps en temps, ça peut être toléré. Et encore. Mais un par jour, ça devient nettement plus problématique. Même totalement déconseillé. Selon une étude réalisée en Nouvelle-Zélande et publiée par le Journal Européen de Pneumologie, la consommation de cannabis multiplie par huit les risques de cancer. Poumons, bronches, gorge, aucun organe n'est épargné. Pour la première fois, cette étude cible uniquement les consommateurs de cannabis pur. «Le problème avec le cannabis, reconnaît Christian Brambilla, rédacteur associé à la publication, c'est que la plupart du temps, il est fumé avec du tabac, or cette enquête porte uniquement sur les consommateurs de cannabis pur». Et le résultat est sans appel. La consommation sur le long terme de cannabis accroît les risques de cancer indépendamment de toute consom-

mation tabagique simultanée. Phénomène nouveau ces dernières années, la cigarette ne fait plus tabac chez les jeunes qui privilégient le cannabis. La dangerosité du cannabis avait été démontrée chez l'animal, mais jamais chez l'homme, où les résultats ont toujours été contradictoires. Après des mois de recherches, les scientifiques sont désormais certains de leur diagnostic et en apportent les preuves. L'inhalation de shit est nettement plus toxique que la «clope». Selon l'étude, fumer un joint quotidienne-ment revient à consommer un paquet de cigarettes.

## Pas de filtre, plus de risques

Pour autant, les jeunes ne sont pas conscients du danger. Les premiers symptômes n'interviennent que des années plus tard. «Les patients jeunes sont de plus en plus fréquents», confirme un pneumologue

niçois. La fumée des joints de cannabis contient par exemple deux fois plus d'hydrocarbures cancérigènes que celle des cigarettes de tabac. La façon de fumer est également un facteur cancérigène. Les joints sont consommés sans filtre et quasiment jusqu'au bout, ce qui augmente la quantité de fumée inhalée. «Le mode de préparation d'un joint de cannabis engendre l'inhalation plus en profondeur des produits mélangés, et ils s'accumulent dans les bronches, les poumons et les voies respiratoires ce qui entraînent les cancers», explique le spécialiste. Si la sonnette d'alarme est tirée pour les fumeurs réguliers, les occasionnels peuvent se rassurer. Ce n'est pas avec un joint de temps en temps que l'on met sa vie en danger. Avis de spécialiste.

Mais en général, ce n'est pas un rapport qui apporte de l'eau au moulin à tous ceux qui militent pour la dépénalisation du cannabis.

## «Moins de qualité»

→ Par **P. P.**

**Morgan**, 22 ans, fumeur occasionnel :

«Les produits qui sont sur le marché en ce moment, que ce soit l'herbe ou le shit, ce n'est plus de la bonne qualité. Ça ne pousse plus dans les champs. Ça s'apparente à des OGM. L'herbe, que fumaient les hippies était beaucoup plus légère. Avant tu pouvais travailler et fumer, aujourd'hui ce n'est plus possible, car la «beuh» te rend totalement amorphe. Après avoir fumé, tu ne peux plus rien faire.»

**Antoine**, 21 ans fumeur régulier :

«J'ai le droit de m'auto-détruire. Les fumeurs sont conscients de mettre leur vie en danger. C'est un plaisir. Une gourmandise, un peu comme les bonbons. Le soir, c'est un peu mon petit pêché mignon. Je n'arrêterai jamais, même si je mets ma vie en péril.»

**Marie-Sophie**, 22 ans fumeuse régulière :

«Mes parents fument alors qu'ils ont une bonne situation professionnelle. J'ai arrêté la cigarette mais impossible pour le cannabis. La cigarette c'est une dépendance, mais le «pet» c'est un plaisir. Je ne me considère pas comme dépendante parce que je fume un joint par jour.»

## Société ★ Autisme

# Le Rugby, une thérapie

→ par **Gaëlle Tardy**

A l'heure où la comédienne Sandrine Bonnaire dénonce vigoureusement le système psychiatrique français dans son documentaire «Elle s'appelle Sabine», une association niçoise tente de gérer l'autisme par l'intermédiaire du ballon oval. Le rugby plutôt que le psy : c'est la méthode gagnante de «Un club, un autiste».



*Julien Schramm, père d'un enfant autiste, a fondé l'association «Un club, un autiste»*

**M**atch de rugby, un dimanche après-midi, à Nice. Une trentaine de jeunes garçons font une mêlée sur une pelouse impeccablement tondue. Les parents autour les encouragent. La scène est familière. Une rencontre sportive comme on en voit beaucoup. Sauf que, sur le terrain, parmi le groupe de jeunes rugbymen se trou-

ve un autiste. Une présence surprenante que l'on doit à l'association niçoise : «Un club, un autiste».

### Une aventure vieille de 5 ans

Celle-ci voit le jour en 2002, grâce à Julien Schramm. Grand reporter à l'Equipe, il permet à son fils autiste, Baptiste, d'intégrer l'école

de rugby de Nice. «Baptiste venait de quitter l'école primaire pour intégrer un Institut médico-éducatif spécialisé. D'une certaine façon, il quittait le milieu dit «normal» et entrait véritablement dans celui du handicap. Je ne le voulais pas. Proche d'un éducateur de l'école de rugby, j'ai alors tenté de faire entrer Baptiste dans le club avec l'aide d'un étudiant de STAPS. De cette manière il restait sociabilisé».

L'expérience se révèle d'emblée positive. Julien Schramm décide alors de monter un projet autour de l'intégration d'un enfant autiste dans un club. Pour cela il crée une association : «Un club, un autiste». La machine est lancée. Très vite, plusieurs clubs et écoles de rugby veulent tenter l'expérience. La Fédération française de Rugby elle-même est emballée par le projet. Elle devient son principal parte-

naire.

### L'association passe la main

Aujourd'hui 60 enfants profitent de cette initiative. «Une source de satisfaction immense, même s'il y a encore beaucoup d'autistes à prendre en charge», explique Julien Schramm. Il renchérit : «Mais maintenant c'est à la FFR (Fédération française de Rugby) et à l'UNAPEI de faire leur travail. Moi je me retire. J'ai atteint mon objectif : donner à ce projet une ampleur nationale»

L'association «un club, un autiste» vit en effet ses dernières heures. La fin d'une aventure. Un peupriste Julien? Non pas du tout. L'homme est plutôt serein. «L'autisme est devenu aujourd'hui une préoccupation pour les hautes institutions. Il n'y a pas de quoi être triste. Au contraire». Plus besoin d'aller dans la mêlée. Julien Schramm a transformé l'essai.

## Porte-drapeau du handicap

→ Par **G. T.**

«L'hôpital psychiatrique a brisé Sabine. Ce lieu n'est pas fait pour des autistes, pour personne d'ailleurs».

Sandrine Bonnaire sait de quoi elle parle. Pendant 5 ans, sa soeur Sabine, autiste, a été internée dans ce type d'établissement. «J'ai vu son état décliner au fil du temps. On la gavait de médicaments. Lorsqu'elle est ressortie, elle était méconnaissable avec trente kilos en plus et le

visage tout bouffi, elle baissait». Cette expérience l'a profondément marquée. A tel point que la comédienne a décidé d'en faire un documentaire, sur les écrans depuis mercredi. «Elle s'appelle Sabine» dénonce sans concession un système psychiatrique inadapté au handicap de l'autisme,

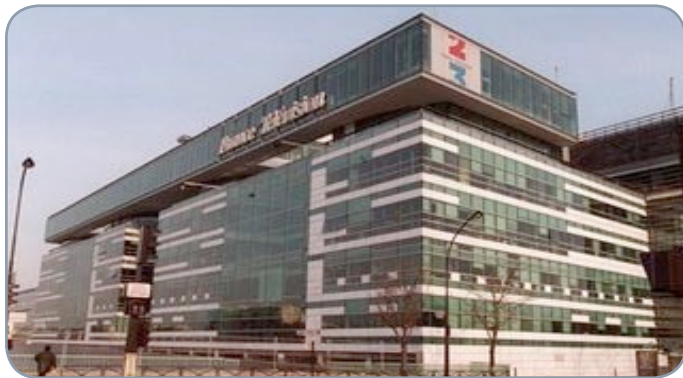
totallement obsolète, dépourvu de moyens. «L'hôpital tue des gens faute d'infrastructures adaptées». Grâce à sa notoriété, la réalisatrice espère faire bouger les choses. L'objectif : créer rapidement de petites structures «dans lesquelles l'autiste se sentira comme à la mai-

# Médias ★ France 3

## Dans l'œil du cyclone

→ par **Stéphanie Roque**

On le susurre, on le murmure depuis quelques jours. Mais on ne l'officialise pas encore. Le gouvernement envisage de confier la responsabilité des décrochages régionaux de France 3 à la presse quotidienne régionale (PQR). Un véritable coup de massue pour les 1 200 journalistes déjà assommés.



*Les éditions régionales de France 3 en sursis !*

Il veulent juste nous tuer. Il ne faut pas se leurrer. La privatisation de France 3 n'est que la 2ème étape de la destruction de France Télévisions.» Le constat est brutal chez ce journaliste de France 3 Méditerranée. Brutal mais mesuré puisqu'il n'a pas souhaité décliner son identité. Peur de représailles ou d'un rappel à l'ordre vigoureux ? Le comportement est en tout cas symptomatique d'une presse qui veut garder son intégrité mais ne pas perdre son job. Alors quand des bruits de couloir annoncent la privatisation prochaine des locales de France 3, on serre les dents, une nouvelle fois,

sans piper mot. On attend de voir, contraints et forcés, jusqu'où le gouvernement va aller. Il semblerait que la classe journalistique ait finalement pris le pli d'une PQR assujettie au bon vouloir des collectivités territoriales. Il n'y a qu'à faire un tour d'horizon pour en juger. Midi Libre, Nice Matin, Le Progrès... La presse régionale est malmenée dans son intégrité par des impératifs publicitaires. Comment contrarier l'hégémonie locale dans ces conditions ? Faire du consensuel c'est leur gagne-pain.

Et France 3 risque bien de venir grossir les rangs d'oignons des bénis oui oui

régionaux. Pour quelles raisons ? Officiellement, il s'agit d'alléger la charge budgétaire de France Télévisions. Rappelons que la suppression de la publicité, ce sont quelques 800 millions d'euros de manque à gagner qui n'ont, pour l'instant, pas trouvé de compensations viables. Ensuite, le gouvernement souhaite donner un coup de pouce à une presse quotidienne régionale aux abois.

### S'unir pour survivre

Les journaux locaux en sont même au rapprochement économique de leurs groupes pour subsister (La Dépêche du Midi a absorbé Midi Libre et Montpellier Plus). Combien de temps la PQR peut-elle tenir à ce rythme ? Au final, ces absorptions seraient intégrées dans un processus de sociétés d'économie mixte intégrant les collectivités locales. En clair, les municipalités, les départements ou les régions auraient la main mise sur l'information locale. Plus question de faire du zèle. Pieds et poings liés on vous l'a

dit. «La situation est déjà très délicate à partir du moment où l'on sait très bien où M. Sarkozy veut en venir. Nous ne sommes pas dupes. Mais cette réforme, c'est un coup de plus porté à notre indépendance.» Le corps journalistique ne compte pas rester les bras croisés. «Qu'ils nous bâillonnent tout de suite tant qu'à faire.» Le spectre de l'Italie berlusconienne n'est jamais bien loin. Et l'actualité nous rattrape toujours comme pour illustrer un peu plus le propos. Ainsi, devant un programme jugé trop «anti-Sarko», Laurent Ruquier aurait changé le format de son émission «On a tout essayé» pour satisfaire aux volontés de sa classe dirigeante. Cette même classe dirigeante qui se serait volontiers passé des services de Nicolas Canteloup dans «Vivement dimanche» de Michel Drucker. Acerbe imitateur de Ségolène Royal, l'humoriste n'aurait volontairement pas été convié à l'émission qui mettait à l'honneur... l'ex candidate socialiste à la présidentielle. Pieds et poings liés.

### Objectif : 800 millions d'euros

→ Par **S. R.**

Elle a fait l'effet d'une bombe cette annonce. Plus de publicité dans le service public audiovisuel. Personne ne s'y attendait. Même pas Christine Albanel, mi-

nistre de la Culture. C'est donc dans l'urgence que depuis deux semaines elle planche sur une équation simple : trouver 800 millions d'euros. Dans l'effervescence du moment, on a d'abord pensé à taxer les recettes publicitaires de l'audiovisuel privé, d'Internet et de la téléphonie mo-

bile. Astucieux mais insuffisant pour résorber le trou béant laissé par la fameuse réclame. Taxer le consommateur, c'est encore l'idée la plus simple. Mais pas la plus populaire... Là encore cacophonie dans la rue comme au gouvernement. Après concertation, seulement 1 à 2% devraient

être taxés sur les produits électroniques (télévisions, ordinateurs...). La hausse de trop en plein débat sur le pouvoir d'achat. Surtout qu'aux 800 millions d'euros à trouver, il faut ajouter 400 millions pour la création des 3h15 d'émissions initialement dévolus... à la publicité.



## Séduction airline

→ par **Sabrina Bonarrigo**

Coups médiatiques, vols naturistes, hôtesses sexy ... les compagnies aériennes n'ont plus de tabous pour attirer leur clientèle. Opération séduction dans les airs ... décollage immédiat.



*Le couple présidentiel, une publicité qui fait scandale !*

**Z**one de turbulence à Ryan Air pour crime de lèse vie privée... Nicolas Sarkozy et Carla Bruni sont devenus des héros de publicité bien malgré eux. Pour faire parler d'elle, la compagnie irlandaise a mis le couple en scène. Lui se tient le menton, elle, affiche un grand sourire et prononce un slogan évocateur «avec Ryan air, toute ma famille peut venir assister à mon mariage». Coup médiatique réussi. Le buzz décolle. Mais ce détournement d'image n'a pas été du goût du chef de l'Etat et de sa campagne qui ont porté plainte.

Passée maîtresse dans l'art de la provocation, la low-cost irlandaise n'en est pas à son premier coup d'essai. Spécialisée dans les photomontages, elle a déjà illustré le premier ministre polonais célibataire Jaroslaw Kaczynski dans un voyage de noces avec une charmante députée. Une politique publicitaire impertinente, à l'image de son fantas-

que patron, Michael O'Leary, apparu un jour déguisé en Napoléon pour dénoncer le monopole d'Air France. Exit ainsi la communication ringarde. Place à l'audace et à la peopolisation. Quand Adriana Karembeu n'initie pas la population aux gestes qui sauvent, elle se transforme aisément en égérie de la compagnie Sky Europe.

Et pour insuffler un vent d'excentricité à bord, rien de tel que d'inviter Jamiroquai et David Guetta en concert dans les airs. Mais au fond qui a dit que l'avion n'est fait que pour se déplacer? Envie d'une idylle au septième ciel? Le Speed dating aérien vous attend.

### Racolage actif

Et pour les plus cultivés, un brin d'Histoire. Une compagnie low-cost allemande, German Wings, a misé sur un slogan choc pour un vol Paris-Berlin à bas prix : «Il n'a jamais été aussi facile d'envahir la France». Mais ce

feuilleton historique fait pâle figure face à des campagnes bien plus... opulentes.

La taille du bonnet est devenu un argument de vente. La compagnie «Hooters», que l'on pourrait traduire prosaïquement par «gros lolos», n'a pas hésité à recruter des hôtesses très sexy pour gonfler sa fréquentation. Mini shorts, décolletés plongeants, bouches pulpeuses... De quoi faire oublier les règles élémentaires de sécurité aux hommes d'affaires, principaux clients. Un uniforme pourtant bien trop sobre pour les passagers du vol Miami-Cancún. Eux ont préféré la nudité absolue aux mini shorts incommodes. Un voyageur de Houston spécialisé dans les vacances «vêtements facultatifs» a en effet organisé le premier vol pour nudistes. Mais gare aux mains baladeuses! Les comportements déplacés n'étant pas admis dans les compagnies aériennes...

### Low cost : La guérilla azurienne

→ Par **S. B.**

La guerre du ciel a bien lieu entre Nice et Marseille... le duel des vols à bas prix bat son plein. Avec 1 million de passagers transportés l'an dernier en low-cost (contre moins de 400 000 l'année précédente), la plateforme marseillaise se rapproche désormais de sa rivale niçoise. Mais Nice Côte d'Azur caracole toujours largement en tête avec près de 7 millions de passagers transportés en 2007. «Nice et Marseille ont une même zone de chalandise, c'est-à-dire un même bassin de clientèle, c'est pourquoi la concurrence est directe. Mais l'aéroport marseillais a une longueur d'avance, grâce à la création d'un terminal totalement dédié au low cost. Ce nouvel espace a dopé d'un coup sa fréquentation de près de 14%. Il y a également plus de place de parking pour les avions. Il en manque encore beaucoup à Nice», commente Olivier Moulin, superviseur d'opérations de vols.

La concurrence phocéenne est donc galopante. Ce qui devrait encourager la capitale azurienne à accélérer la création d'un terminal. En attendant, le low-cost continue son ascension fulgurante, les bas coûts représentant dans les deux villes concurrentes 1/3 du trafic total des passagers.



# La musique a le blues

→ par **Laurène Guillaume**

Cannes vient d'accueillir, du 27 au 31 janvier, la 42e édition du Marché International du Disque et des Editions Musicales (Midem). Artistes, producteurs... Ils étaient tous là pour évoquer le bilan de l'année. Constat : l'industrie du disque, en France, va mal. Seul point positif : le numérique sauve l'honneur.



Vers la fin du CD...

**E**n 1948, le vinyle fait son apparition. Les chansons d'Elvis Prestley, Jerry Lee Lewis ou encore Edith Piaf envahissent les nombreux foyers. Le son est authentique, brut. Chaque écoute est une histoire unique, une redécouverte de la musique. Les Français, et surtout les plus jeunes, associent désormais la musique à leur quotidien. La voix mélodieuse de Nina Simone nous réveille dans les années 1960. Le son excentrique de Queen excite nos membres encore endormis. Lors de la décennie 1980, U2 ouvre les consciences de milliers d'adolescents. Et Nirvana finit de

les révolter en 1990. La musique s'inscrit dans l'histoire. Elle nous inspire, nous guide. L'industrie du disque est en plein essor.

2007. Rien n'a changé ou presque. Adieu les vinyles et autres 33 tours, le mp3 et les nouvelles technologies ont permis à la musique d'être encore plus accessible. Pas un ado dans le métro sans son baladeur sur les oreilles. Seulement voilà, le format numérique permet aussi le piratage.

## L'industrie du disque en danger

Cinq ans et toujours le même refrain : la vente des disques connaît une nouvelle chute, de 17,4%. Lors du Midem, le Syndicat National de l'Édition Phonographique (Snep) a rendu public le bilan de 2007. Les chiffres sont sans appel : depuis 2002, le secteur s'est effondré de 45%, passant de 1,3 milliard à 713 millions d'euros. Ces résultats incluent les ventes physiques (CD et DVD) mais aussi numériques (Internet et télé-

phonie mobile). Cette crise, les producteurs de maisons de disques l'expliquent de différentes manières. Tout d'abord à cause du téléchargement pirate qui a débuté en 2002. Ensuite par l'émergence de nouveaux modes d'exploitation comme le streaming à la demande ou des abonnements inclus dans les forfaits à Internet...

Malgré cela, les producteurs ne perdent pas espoir : « nous allons continuer de vendre des CD pendant de nombreuses années, il y a toujours des gens qui aiment le CD », expliquait Jean-Bernard Lévy, le patron de Vivendi-Universal, qui lui n'est pas à plaindre. C'est celui qui s'en sort le mieux avec une part de marché passant de 37 à plus de 40% et dont le chiffre d'affaires baisse moins que les autres. La cause? c'est celle qui a le plus maintenu son niveau d'investissement et qui a développé des sources de revenus complémentaires. Outre Universal, les labels indépendants s'en sortent bien avec une meilleure pré-

sence sur les ondes et dans les charts.

## La solution chinoise?

Pour remédier à la crise de l'industrie du disque, la solution se trouve peut-être au coeur du marché asiatique. Et ça tombe bien : la Chine était l'invitée d'honneur de ce 42eme Midem. En effet, l'industrie musicale ne peut pas s'en passer. « C'est surtout un marché de l'«entertainment» au sens large du terme, dont la musique fait partie. En Chine, tout passe par les moyens digitaux, la téléphonie et Internet », explique la directrice du Midem, Dominique Leguern. Conquérir 1,3 milliard de clients potentiels est un défi. Certaines stars se sont déjà lancées dans l'aventure. Les Rolling Stones, The Police ou encore Céline Dion ont récemment explosé les records de ventes dans la région. L'exemple est à suivre pour les stars françaises. A quand une tournée de Christophe Maé dans l'empire du milieu?

## Une taxe pour les pirates

→ Par **L. G.**

Dailymotion, youtube, emule, BitTorrent... En téléchargeant sur des logiciels de P2P, la musique n'a plus

de secret. Christophe Maé, Michel Polnareff... tous les derniers albums deviennent accessibles. Chacun peut l'exploiter comme il le souhaite en laissant les auteurs sans aucune reconnaissance. Pour pallier le piratage, le rapport Attali propose de taxer les fournisseurs d'accès à internet

sur le volume des données vidéos ou musicales échangées entre les internautes. En contrepartie, ils pourraient télécharger des contenus sans risquer d'être sanctionnés. Une taxe qui servirait pour financer les droits d'auteurs sur le Net. Seulement voilà, cette mesure, la ministre de la Cul-

ture, Christine Albanel, ne l'apprécie pas. Elle qualifie ce système de « fausse piste ». Néanmoins, la ministre prévoit un futur texte qui autorisera l'envoi d'un message avertissant les internautes de leur téléchargement illégal. Un texte est prévu pour le printemps prochain.



## Mitterrand bradé

→ par **Piérine Herbin**

Tout est là. Les souvenirs d'une vie, de deux mandats. Et pourtant, tout doit disparaître, pas d'atermoiement qui tienne. Pour renflouer les caisses de France Libertés, Danielle Mitterrand met en vente les affaires personnelles de son défunt mari. Drouot disperse une part d'Histoire.



La totalité des lots du Président sont estimés entre 60 000 et 90 000 euros

**P**as de copies, pas de faux. «Toutes les pièces ont été portées par François Mitterrand.» Certificat d'authenticité à l'appui.

Dans les allées du Salon rouge, les visiteurs défilent, la veuve de l'ancien chef d'Etat déballe ses cartons. De son mari, de l'animal politique, il ne reste rien, ou presque. Quelques lignes dans les ouvrages scolaires, des costumes, des chaussures, une robe d'avocat. Les voyages à l'étranger ont été depuis longtemps oubliés, les rencontres de haut rang reléguées en seconde zone. Le monde a vécu depuis. Pourtant, cette semaine, le monde se souvient. Oui, François Mitterrand était bien Président sous la Vème

République. Oui, il est resté quatorze ans au pouvoir. Juste assez pour être vendu aux enchères aujourd'hui. Après les meubles et les grands crus, cédés en 2004, le reste de son patrimoine s'évapore. Son héritage se dissout. Cravates et cadeaux cherchent preneurs. Du plus prestigieux au plus kitsch, tout ce qu'il reste de l'homme à la rose est exposé Hôtel de Drouot.

Sans regret, sans état d'âme, sa veuve se déleste du matériel et rassure les clients potentiels. «Les prix seront peu élevés, nous ferons en sorte que tous les Français puissent surenchérir». Qui dit mieux ? A Paris, l'événement s'annonce déjà très couru.

Pantoufles noires brodées, cravates Cardin et paires de Weston font fantasmer les plus nostalgiques. Danielle Mitterrand a même poussé le sacrifice jusqu'à se défaire de sa propre robe de chambre Hermès.

### Silence radio

Et alors ? Et bien rien. Les Français restent perplexes. Certains regrettent «cet étalage d'intimité post-mortem», d'autres ne comprennent pas la démarche. «Pourquoi récolter de l'argent comme ça ?», «pourquoi liquider sa mémoire ?»

Même au parti socialiste, on s'interroge. Mais en silence, évidemment. Pas d'interview, pas de prise de parole en

public, pas d'opinion, rien. Seul Jean-Marc Ayrault se risque à une petite confession. «A titre personnel, je ne suis pas en faveur de l'achat de reliques...mais bonne chance quand même à Mme Mitterrand pour renflouer les caisses». Des caisses tellement vides que même les robinets ont été coupés.

Pour attirer la foule, il a donc fallu frapper fort. «J'ai envoyé un e-mail à chaque député et sénateur socialiste, avoue l'organisatrice de la vente. J'ai été jusqu'au Danemark, en Suède et en Autriche. En tout, plus de 800 invitations sont parties». Les télévisions belges, anglaises et mexicaines seront présentes.

Alors dans les allées du Salon rouge, l'entreprise de dispersion se poursuit. Sans gêne, on se glisse dans les costumes de l'ancien chef d'Etat, on coiffe son fameux chapeau noir. On cherche des morceaux de la grande gauche peut-être, celle qui donnait de l'espoir en 1981. Mais déjà le marteau du commissaire priseur tombe. Les souvenirs changent de mains. D'histoire également.

### France Libertés

→ Par **P. H.**

C'est en 1986 que Danielle Mitterrand fonde son association «France Libertés». Objectif : agir à l'échelle

mondiale, défendre les droits de l'Homme et le droit à l'autodétermination des minorités ethniques.

Reconnue d'utilité publique, la fondation a participé, dans le passé, à de nombreux grands combats tels que la

lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ou le soutien au peuple tibétain.

Dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unis, France Libertés a également donné naissance au

mouvement des porteurs d'eau. Un projet qui reste aujourd'hui au cœur des priorités.

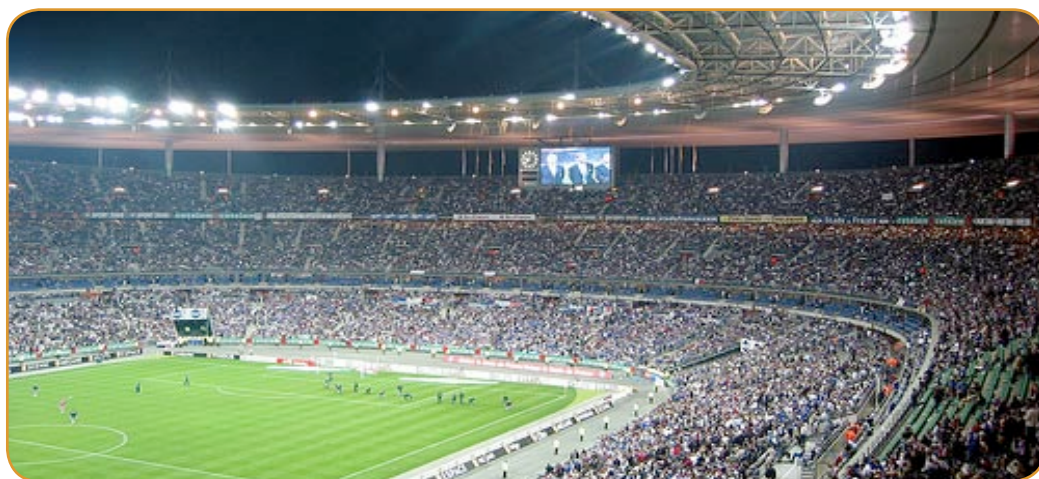
Dans une situation financière délicate, l'association tente par tous les moyens de s'en sortir.



# Dix ans, déjà !

→ par **Maud Tambelliini**

Le Stade de France fête sa première décennie. Dix ans de sport, de spectacles, de concerts. Peu auraient parié sur cette réussite ; sans un club résident, la soucoupe volante, de son surnom, aurait pu s'écraser. Pourtant, aujourd'hui, l'entreprise est rentable.



*Le Stade de France, la plus grande enceinte nationale.*

**L**e 28 janvier 1998, Jacques Chirac, président de la République, inaugure ce gigantesque stade lors du match France-Espagne. La plus grande arène de l'Hexagone compte 80 000 places. Coût de l'opération : 745 millions d'euros, financée pour 53% par un consortium privé et 47% par l'Etat.

Il a spécialement été construit pour accueillir la coupe du monde de football 1998. Mais le stade de France a la particularité de pouvoir se transformer à sa guise. Il a été l'hôte de nombreux événements footballistiques. Comme la prestigieuse finale de la Ligue des champions en 2000 et 2006, ou chaque année celle de la coupe de France. La soucoupe a aussi ouvert son antre au rugby, avec récemment l'organisation de la coupe du Monde. Elle s'est enfin essayée au parcours automobile pour la Race of champions.

## Trouver une alternative

Fin juin 2007, la société gérante

du Stade de France annonçait un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros, soit 10% de progression par rapport à l'année précédente. Une augmentation due en grande partie aux concerts pharaoniques organisés en ces lieux. En juillet 2006, le groupe U2 avait réuni plus de 160 000 personnes sur deux jours.

Cette année, Police a attiré près de 157 000 fans survoltés dans le même temps. Le Stade de France est devenu une sorte de défi auquel toute grande star veut se confronter. Un lieu qui est devenu mythique. Johnny Halliday disait d'ailleurs que ses meilleurs souvenirs de concert se trouvaient là, dans cette enceinte. Mais l'idée lumineuse du stade, outre ses écrans géants, fut la création de la SDF productions. «C'est une filiale chargée de développer des spectacles adaptés au gigantisme du lieu», explique Philippe Collin-Delavaud. L'année dernière, «Ben-Hur» a fait son entrée dans l'arène de

France devant plus de 100 000 spectateurs.

Des tigres, des gladiateurs dignes de dieux grecs pour un show à couper le souffle, selon les critiques. Un véritable succès commercial.

## Conforter son bénéfice

Seul point noir à ce bilan plutôt positif : le stade n'a pas de club résident. Le PSG aurait dû y régner en maître. Mais le club parisien reste attaché à son Parc des Princes, enfin surtout ses abonnés : «Ce sont les supporters qui font le public d'un club, et ceux du Paris Saint Germain n'étaient pas très favorables au déménagement...», explique le directeur général du stade de France Philippe Collin-Delavaud. Il a tout de même relancé le PSG la semaine dernière. «On voudrait que le club joue au moins ses matchs de gala au stade» histoire d'avoir une activité plus régulière et de générer encore plus de profits. La soucoupe n'est pas près de s'écraser...

## La plaine Saint-Denis oubliée

→ Par **M. T.**

Le Stade de France se trouve au nord de Paris, sur le territoire de St Denis dans le quartier de la plaine. Au moment de la construction, l'objectif affiché était de faire connaître cette ancienne friche industrielle en cours de renovation. De nouveaux quartiers résidentiels devaient être construits, des emplois créés. Mais dix ans plus tard, la réalité est toute autre.

Les commerces de la ville n'ont pas ressenti d'effet positif après la construction du stade. «Cela n'a pas changé grand chose pour nous», déclare Monique, gérante d'un bar PMU. «Les visiteurs du stade sortent des bouches de métro pour grimper dans la soucoupe volante. Quelques heures plus tard, ils redescendent illico presto sous terre et rejoignent leurs foyers.»

Des efforts sont faits pour le stade de France. Mais les habitants voudraient maintenant qu'on pense aussi à eux. Karima, membre d'une association locale, se plaint de la dégradation des logements : «Oui, le Stade est une vitrine. Ce qu'on ne voit pas derrière cette écran de fumée, ce sont les immeubles décrépis. Près d'un immeuble sur deux est jugé insalubre.» Les dix ans de la soucoupe laisseront un goût amer dans la bouche des